



SMS HANDBALL

# NEWSLETTER

L'actu du club



**EN TOUT PREMIER LIEU, NOUS VOUS ADRESSONS NOS MEILLEURS VŒUX DE JOIE, DE BONHEUR ET DE BONNE SANTÉ POUR LA NOUVELLE ANNÉE.**

**2024 POURRA DEVENIR UNE ANNÉE RICHE EN NOUVEAUTÉS GRÂCE À VOUS TOUTES ET TOUS.**

Notre projet associatif envisage d'accentuer notre développement et nos résultats sportifs avec notamment :

- Le développement des séances de Baby-hand à destination des plus jeunes
- L'organisation de séances d'apprentissage dans les écoles maternelles et/ou élémentaires de la commune
- La mise en place de séances de Hand-Fit pour adultes
- La participation aux évènements festifs organisés par la commune
- L'organisation d'une manifestation sportive ou extra-sportive d'envergure
- La recherche des performances pour toutes nos équipes et notamment l'équipe 1 des séniors masculins qui visera la montée en Nationale 2
- Donner l'opportunité à chacun des adhérents d'aider le club à différents niveaux



Pour toute ouverture de compte (courant ou épargne), tout licencié se verra offrir la somme de 50€, ainsi que le club de Saint Michel Sports Handball.

Donc n'hésitez plus, si vous envisagez une ouverture de compte ou un placement, rencontrez l'équipe de l'agence de St Michel (en face de la gare) qui reste à votre écoute pour tous conseils...

**Crédit Mutuel**



## LES OFFICIELS

### DE TABLES !

Pour la tenue des matchs, plusieurs 'postes' sont nécessaires. Les officiels de tables, aident l'arbitre à retranscrire le déroulé de la rencontre.

Officiel de table qui aide l'arbitre à contrôler le nombre d'officiels et joueurs présents dans la zone de changement. Contrôle également les changements [entrées et sorties des remplaçants]. Il est le garant du respect des exclusions. La saisie de la feuille de match électronique [FdME], est identique pour tous les clubs, c'est donc souvent le poste qui est tenu quand on officie à l'extérieur.



## DU NOUVEAU POUR LES BÉNÉVOLES

Vous accompagnez votre enfant, et peut-être d'autres en covoiturage, à une compétition, vous vous rendez au gymnase pour tenir une table de marque, etc.



A partir du 1er janvier 2024 et à chaque fois que vous engagerez des frais, en utilisant votre voiture par exemple, vous pourrez répertorier vos différents déplacements après avoir renseigné un document obligatoire avec vos coordonnées et votre adresse en joignant copies de votre permis de conduire et la carte grise de votre voiture. A chaque déplacement, vous signalerez votre présence à l'entraîneur en charge qui pourra valider.

## QUELS AVANTAGES ?

66% du total de vos dépenses validées par l'association permettront de réduire vos impôts sur les revenus de l'année civile suivante. Exemple : 390 kms effectués au cours de l'année 2024 en utilisant une voiture de 5CV :  $390 \text{ kms} \times 0.636\text{€} = 248,04\text{€}$  x 66% = votre réduction d'impôts sera de 164€.

## VOUS ETES INTÉRESSÉ(E)S...

Envoyez un courriel à l'adresse « [bernard.blanchaud@orange.fr](mailto:bernard.blanchaud@orange.fr) » en mentionnant en objet « SMS HB Abandon des frais » et en écrivant juste « Je suis intéressé(e), merci de m'envoyer les documents à renseigner ».

**NB** Pour bénéficier de ce système il ne faut pas pratiquer le handball ni être indemnisé. Le document ainsi établi serait en application sur les impositions 2025. Le système sera très encadré et toute tricherie pourra entraîner des poursuites pénales.

## DU CLUB !



Courant janvier 2024, les dirigeants et les entraîneurs remettront à chaque licencié environ 10 flyers à l'aide desquels chacune et chacun pourra aller voir ses commerçants, artisans, professionnels de santé et autres professionnels habituels, ainsi que les membres de leur famille, amis et voisins pour demander un don.

Bien entendu, les dons donneront lieu à une réduction fiscale de 60% pour les sociétés et d'impôts de 66% pour les particuliers avec remise du document CERFA adéquat.

Les sommes qui seront demandées à la base, entre 100 et 200€, pourront être supérieures en fonction des interlocuteurs et de leur souhait ou de leur intérêt à soutenir notre association.

**Contreparties pour les professionnels** : l'inscription dans un annuaire interne, des informations régulières sur la vie du club, les compétitions et les événements, une pancarte avec leurs noms-spécialités-coordonnées, des invitations pour les soirées des partenaires,...

**Contreparties pour les particuliers** : des informations personnalisées envoyées par leurs connaissances, des invitations privilégiées à des rencontres,...

**Contreparties pour la ou le licencié** : remises à valoir sur des achats de vêtements et d'équipements de notre prochaine boutique, elle arrive bientôt.

- 15€ pour un don jusqu'à 200€
- 5% pour un don d'un montant supérieur

Au même titre que les généreux Français font régulièrement des dons à des œuvres sociales, tout don au profit de SAINT MICHEL SPORTS HANDBALL servira à l'intérêt général au travers une structure dédiée aux loisirs, à la pratique d'une activité physique, à l'apprentissage d'une activité sportive et à la participation à des compétitions.

Nous vous remercions par avance pour l'intérêt que vous porterez à notre proposition et pour ce que vous pourrez faire.

Pour plus d'informations, vous pourrez contacter Bernard BLANCHAUD, Président délégué en charge du développement, du sponsoring - mécénat - partenariats - dons, par courriel à l'adresse : [bernard.blanchaud@orange.fr](mailto:bernard.blanchaud@orange.fr)